

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Vers une mobilité durable - Enjeux et leviers d'actions pour les territoires

TER3

Valence TGV (26) - le 4 octobre 2018

Objectifs

Les transports sont mal connus, ils sont souvent ressentis comme un secteur pour lequel les collectivités ont peu de marges de manœuvre. Or, des exemples d'actions existent, tant sur le transport que sur l'urbanisme, qui montrent que des collectivités peuvent agir pour limiter les impacts négatifs de la mobilité sans la limiter. Cette journée fournit des éléments de compréhension des enjeux du transport et des outils pour mettre en œuvre des actions concrètes, à différentes échelles des territoires.

Public

Décideurs, prescripteurs et relais au niveau territorial: responsables développement durable, transports, urbanisme; chargés de projets, de missions ou de programmes sur ce thème, du secteur public ou privé.

Intervenant

Anne Rialhe, gérante d'AERE, docteur des Mines de Paris et ingénieur, travaillant sur les scénarios énergétiques et la transition énergétique.

Durée, date et horaires

le 4 octobre 2018

de 9h à 18h,

accueil des participants à partir de 8h30 et démarrage de la formation à 9h.

soit 7 heures de formation effective

Lieu

Bâtiment INEED - Ecoparc Rovaltain, 1 rue Marc Seguin 26300 Alixan,
à proximité immédiate de la gare Valence TGV (26).

Méthode pédagogique

Alternance entre exposés et séquences d'échanges (questions/réponses)

Présentations de méthodologies et études de cas, des retours d'expériences, ...

Documents : supports d'exposés disponibles en version numérique sur l'Extranet de la formation.

Validation

Attestation de présence.

Coût

420.00€ net de taxe, déjeuner compris.

Programme détaillé

Vers une mobilité durable - Enjeux et leviers d'actions pour les territoires

TER3

Valence TGV (26) - le 4 octobre 2018

Introduction : les enjeux des transports

- Les enjeux pour un territoire du transport de personnes
- Typologies de besoins de transport de personnes et solutions apportées.
- Exemples sur des territoires variés

Les compétences des collectivités

- Les compétences « transport de personnes » des collectivités
- Les marges de manœuvre pour développer des modes de transport « durables »
- Les évolutions du cadre législatif et les questions du bâti et de l'urbanisme.

Des exemples d'actions, par type de trajet

Notamment:

- Transport domicile-travail
- Les actions internes aux collectivités

Conclusion : vers un guide d'actions

Evaluation de la session